

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

6^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 15 novembre 2012

CG 12/6^{ème}/IV-01

L'an deux mil douze, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Vigué.

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION AGRICOLE (F. D. I. A.)

Le Fonds Départemental d'Intervention Agricole (FDIA) a pour objet d'accompagner l'évolution de l'économie agricole du Tarn-et-Garonne sous toutes ses formes.

Sa très grande souplesse permet d'intervenir, tant sur le développement et la promotion des productions départementales ou locales, que sur la défense sanitaire, la protection des cultures et la prise en compte des besoins environnementaux. Le Conseil Général soutient, de façon ponctuelle ou dans le cadre d'engagements pluriannuels, des projets de filières ou des micro-projets ayant un impact fort sur l'économie agricole de nos cantons ou du département.

Lors de la Décision Modificative n° 1 du 29 juin 2007, et compte tenu de la situation de crise à laquelle la viticulture était confrontée depuis 2002, l'Assemblée a décidé de retenir trois mesures de **soutien à la filière viticole** :

- aide aux CUMA viticoles,
- bonification d'intérêt sur prêts de consolidation,
- soutien complémentaire à la commercialisation.

Les deux premières mesures ont été financées dans le cadre du fonds mutualiste.

Quant à la mesure concernant le soutien à la commercialisation prise en compte dans le cadre du FDIA, je vous rappelle que je vous avais proposé de nous baser sur une aide calculée au prorata de la production de chaque syndicat viticole.

C'est ainsi que nous avions décidé de porter notre soutien à concurrence de 1 €/hl pendant 3 ans, au lieu de 0,50 €. Sur la base de la déclaration de récolte 2006, cela représentait **une enveloppe globale de près de 100 000 €/an, dans le cadre du F.D.I.A..**

Nous avions demandé que les projets de promotion soient intégrés dans une démarche globale de tous les vignobles du Tarn-et-Garonne.

C'est sous l'égide de la Fédération des Syndicats Viticoles du Tarn-et-Garonne que les actions complémentaires de promotion de la filière ont été déposées.

Elles ont concerné :

* d'une part, des actions collectives portant sur la participation des vins du Tarn-et-Garonne aux opérations de promotion organisées par le Comité Interprofessionnel des Vins du Sud-Ouest (CIVSO) et la Fédération des Syndicats Viticoles :

2008 : Promotion sur les marchés export ;

2009 : Communication et développement de l'image de marque des vignobles du Tarn-et-Garonne

* d'autre part, des actions spécifiques à chaque vignoble et venant en complément des programmes que nous soutenons traditionnellement (fêtes du vin, promotion de l'interprofession Fronton...) :

2008 : CIVSO Section des Vins de Fronton : communication, relations presse

Syndicat Vin du Brulhois : signalétique et actions de promotion

Syndicat Vin du Quercy : site internet et actions de communication

Syndicat Vin de Lavilledieu : sauvegarde du vignoble VDQS Lavilledieu

Syndicat Vin de Saint-Sardos : site internet et actions de communication

Syndicat Coteaux et Terrasses de Montauban : site internet et signalétique

2009 : CIVSO Section des Vins de Fronton : animation de la Route des Vins, découverte des vignobles, animation de la Maison des Vins (événements, dégustation, formation à la dégustation)

Syndicat Vin du Brulhois : signalétique et actions de promotion

Syndicat Vin du Quercy : création d'un stand syndical

Syndicat Vin de Lavilledieu : promotion et accession AOC

Syndicat Vin de Saint-Sardos : actions de communication

Syndicat Coteaux et Terrasses de Montauban : aide à la commercialisation

2010 : Syndicat Vin de Saint-Sardos : actions de communication

Il convient de noter qu'en 2010, le CIVSO Section des Vins de Fronton a déposé un dossier unique pour l'Interprofession de Fronton regroupant les actions traditionnelles et le programme complémentaire afin d'optimiser les aides de la Région et de l'Europe.

Tous les dossiers d'actions de promotion complémentaires, déposés par les syndicats viticoles et leur fédération, ont été pris en compte et subventionnés à hauteur de 93 699 €. Les programmes traditionnels ont représenté un engagement global de 122 819 €.

Sur les trois années (2008, 2009 et 2010), ce sont **216 518 €** qui ont été engagés par le Conseil Général en faveur de la promotion de la filière viticole.

Enfin, il convient de noter que pour certains dossiers de 2009 et 2010, notre aide a permis de mobiliser des crédits du Conseil Régional et de l'Europe à concurrence de **142 379 €**.

Ainsi, sur cette période, la filière a bénéficié de **358 897 €** d'aides publiques.

Après plusieurs années très difficiles, la filière viticole observe, depuis 2011, une légère amélioration de sa situation. Cette amélioration est due d'une part, aux efforts de restructuration des vignobles (diminution des surfaces, nouvelle réglementation sur les risques officiels de qualité avec la suppression des V.D.Q.S.) et d'autre part, aux efforts de promotion engagés sur les marchés mondiaux et notamment en Asie.

Désormais, le Tarn-et-Garonne compte 4 vignobles classés en Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C. : Brulhois, Coteaux du Quercy, Fronton et St-Sardos) et 2 vignobles en Identification Géographique Protégée (I.G.P. : Coteaux et Terrasses de Montauban, Lavilledieu).

Lors du Budget Primitif 2012 et compte tenu des résultats obtenus, je vous avais proposé de maintenir notre effort en le prolongeant au-delà des 3 années initialement prévues, tout en restant dans la limite de l'enveloppe d'origine de 295 860 €.

Cette enveloppe ayant été consommée à concurrence de 216 518 €, le solde qui pouvait être sollicité au-delà des opérations traditionnellement soutenues s'élève à 79 342 €. Vous aviez alors adopté cette proposition.

Les syndicats viticoles nous ont transmis leurs demandes par le biais de leur Fédération Départementale.

1 - Syndicat A.O.C. Brulhois :

Redéfinition de l'image et de l'identité des Vins du Brulhois, organisation de manifestations et de journées portes ouvertes à l'occasion de l'accession en A.O.C..

2 - Syndicat A.O.C. Coteaux du Quercy :

Redéfinition de l'identité des Vins du Quercy et renforcement de leur image à l'occasion de l'accession en A.O.C.. Organisation de journées portes ouvertes dans les chais et réalisation d'outils de promotion pour fidéliser les clients et les prescripteurs.

3 - Syndicat A.O.C. Fronton :

Redéfinition de l'image et de l'identité du produit Fronton suite à la modification du cahier des charges des A.O.C. et programme de communication autour des vins (partenariat événementiel, journées portes ouvertes, animations à la Maison des Vins, dans les chais et dans le vignoble).

4 - Syndicat A.O.C. Saint-Sardos :

Redéfinition de l'identité des Vins de Saint-Sardos et actions de promotion et de communication à l'occasion de l'accession en A.O.C.. Animation des vins à l'occasion de manifestations grand public.

5 - Syndicat I.G.P. Coteaux et Terrasses de Montauban :

Définition de l'image du vin dans le cadre de l' I.G.P.. Réalisation de la nouvelle signalétique et outils promotionnels.

6 - Syndicat I.G.P. Lavilledieu :

Soirée découverte grand public à Castelsarrasin. Information sur le changement I.G.P. Lavilledieu, promotion en direction des consommateurs de proximité, fidélisation de la clientèle des 4 chais embouteilleurs (tombola, cartes de fidélité).

L'ensemble de ces actions représente **un budget global de 172 556 €**, cofinancé par le **Conseil Général à hauteur de 79 140 €** et clôture ainsi l'engagement que nous avions pris en 2007 d'accompagner les actions de promotion complémentaire pour limiter les effets de la crise viticole.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose d'abonder l'enveloppe budgétaire du F.D.I.A. de **70 000 €** avec les crédits correspondants en 2013.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture et ruralité,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide d'abonder l'enveloppe budgétaire du F.D.I.A. de 70 000 € avec les crédits correspondants en 2013, clôturant ainsi l'engagement pris par le Conseil Général en 2007, d'accompagner les actions de promotion complémentaire pour limiter les effets de la crise viticole.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,